

ACTUALISATION DU DROIT SOCIAL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Appréhender les évolutions du droit social
- Identifier les évolutions jurisprudentielles
- Évaluer les incidences pratiques de ces actualités dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Études de cas pratiques et concrets
- Échanges entre pairs
- Remise d'un support de cours après chaque module

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne confrontée au droit du travail dans l'exercice de ses fonctions :

- Dirigeant – Chef d'entreprise
- DRH - RRH
- DAF
- Juristes

PRE REQUIS : Une première expérience en gestion des ressources humaines ou en droit social est un plus.

MATERIEL :

- Support de cours.

ENCADREMENT :

La formation est dispensée par un avocat spécialisé en droit social.

EVALUATION :

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation,
- Délivrance d'une attestation de formation.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, remise d'une Attestation individuelle de formation.

LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Une intervenante experte en droit du travail, qui proposera pour chaque module un programme défini en fonction de l'actualité sociale...

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

PROGRAMME :

1 Actualités législatives :

- La prime de partage de la valeur (PPV) et ses ajustements administratifs
- La Loi marché du travail du 21 décembre 2021 : présomption de démission, privation des indemnités chômage, nouvelle définition de l'électorat et de l'éligibilité dans le cadre des élections du CSE
- L'outrage sexiste : aggravation de la peine

2 Actualité jurisprudentielle :

- Élections du CSE :
 - ✓ Classiques : la détermination par les partenaires sociaux des établissements distincts est-elle libre ?
 - ✓ Partielles : l'application stricte des règles de la représentation proportionnée des femmes et des hommes sous peine de nullité des élections
- Suivi du temps de travail du salarié :
 - ✓ Heures supplémentaires : nouvelles illustrations de la caractérisation d'heures supplémentaires
 - ✓ Contrôle du temps de travail et utilisation par l'employeur de l'agenda électronique du salarié sans son accord
 - ✓ Astreinte ou travail effectif ?
 - ✓ Temps de trajet ou travail effectif : les salariés itinérants
 - ✓ Forfaits jours : nouvelle censure d'un accord de branche par la Cour de cassation ; caractérisation de l'autonomie du salarié soumis au forfait jours
- Inaptitude :
 - ✓ Tour d'horizon des derniers arrêts en matière de reclassement et d'info-consultation du CSE

Mis à jour le 15 mai 2024